

Commune d'Hermance



Compte rendu de l'Administration municipale pour l'année 2015
et rapport général sur la législature 2011-2015



FINANCES

PERCEPTION NETTE DES CENTIMES ADDITIONNELS

Année	Taux	Valeur centimes pers. physiques		Valeur centimes pers. morales		Produit	
2004	44 ¹⁾	33'549,77.-	CHF	2'072,23.-	CHF	1'476'190,20.-	CHF
2005	44	47'284,00.-	CHF	142,00.-	CHF	2'523'094,00.-	CHF
2006	44	68'103,39.-	CHF	621,85.-	CHF	3'023'910,93.-	CHF
2007	42	86'137,75.-	CHF	648,00.-	CHF	3'795'651,00.-	CHF
2008	42	113'588,70.-	CHF	190,45.-	CHF	4'948'538,00.-	CHF
2009	42	94'972,50.-	CHF	17,40.-	CHF	3'989'575,45.-	CHF
2010	42	75'262,00.-	CHF	2'562,30.-	CHF	3'268'620,20.-	CHF
2011	42	72'822,80.-	CHF	0,00.-	CHF	3'043'156,38.-	CHF
2012	42	78'776,73.-	CHF	152,35.-	CHF	3'315'021,65.-	CHF
2013	42	64'154,99.-	CHF	425,53.-	CHF	2'712'381,98.-	CHF
2014	42	69'319,47.-	CHF	319,47.-	CHF	2'911'417,81.-	CHF
2015	42						

¹⁾ s/production

COMPTES HORS BILAN

FONDS WALTER CHANEY

Les revenus de ce fonds sont destinés à venir en aide aux personnes de la commune qui sont dans le besoin.

Il présente au 31 décembre 2015 un solde de CHF 25'550.-.

FONDATEMENTS

FONDATION DU VIEUX HERMANCE

Fondation de droit privé dont le but est d'encourager et de contribuer à la rénovation et au maintien en bon état d'entretien des bâtiments privés sis dans le village d'Hermance (Informations complémentaires à disposition à la mairie).

Sont considérés comme rénovations, au sens des statuts, tous les travaux visant à la conservation, la restauration, la transformation ou la restitution de tout ou partie de bâtiments privés existants.

Il présente au 31 décembre 2015 un capital de CHF 53'812.48.-.

FONDS NAEF-MARION-MAYOR

Ce fonds est destiné à :

- * venir en aide à un habitant d'Hermance, résidant depuis cinq années au moins dans la commune, lequel se trouverait dans une situation économiquement ou socialement difficile;
- * soutenir les activités du Club des Aînés d'Hermance, association ayant son siège à Hermance, ou tout autre groupement communal similaire;
- * soutenir les activités de la "Fondation du vallon de l'Hermance", fondation de droit privé ayant son siège à Hermance, inscrite au registre du commerce.

Il présente au 31 décembre 2015 un capital de CHF 60445.95.-.



**TABLEAU DES MOUVEMENTS
DES FONDS SPECIAUX FINANCES**

	Fortune au 31.12.2014	Total des revenus	Total des charges	Divers +ou -	Fortune au 31.12.2015		
					Total	Immeubles, Terrains, Titres et Dépôts	Avoirs envers la commune
	22'005.95	0.15	96		21 910.10	0	21'910.10
	22'005.95	0.15	96	0	21 910.10	0	21'910.10

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux,

**TABLEAU DE BOUCLEMENT
DES COMPTES 2015**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT			
Charges	2'806'471.48	Revenus	4'052'577.00
Amortissements	618'071.00		
Excédent de revenus	628'034.52		
	4'052'577.00		4'052'577.00

INVESTISSEMENTS NETS			
Investissements	810'663.20	Subventions d'investissements et d'autres recettes	87'667.05
		Augmentation des investissements nets	722'996.15
	810'663.20		810'663.20

FINANCEMENT			
Augmentation des investissements nets	722'996.15	Reprise des amortissements	618'071.00
Excédent de financement	523'109.37	Reprise de l'excédent de revenus	628'034.52
	1'246'105.52		1'246'105.52

VARIATION DE LA FORTUNE NETTE			
Report au bilan	705'738.05	Report au bilan	810'663.20
Insuffisance de financement	0.00	Excédent de financement	523'109.37
Augmentation de la fortune nette	628'034.52		
	1'333'772.57		1'333'772.57

En vertu des dispositions de la loi du
13 avril 1984 sur l'administration des
communes, nous avons l'honneur de
vous présenter le compte rendu
administratif et financier de l'exer-
cice 2015 ainsi que le rapport gé-
néral sur la législature 2015-2020.

Hermance, le

Karine Bruchez Gilberto
Maire

Roland-Daniel Schneebeli
Adjoint

Thierry Vidonne
Adjoint



FINANCES

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE



Solde au 31.12.2015	Taux % pour l'exercice 2015	Échéance des intérêts	Intérêts payés en 2015	Intérêts comptabilisés en 2015	Intérêts courus au 31.12.2015	Intérêts courus au 31.12.2014
<u>3'242'362.20</u>			<u>104'128.30</u>	<u>99'325.75</u>	<u>1'536.90</u>	<u>2'140.00</u>
<u>622'371.00</u>			<u>6'083.20</u>	<u>5'480.10</u>	<u>1'536.90</u>	<u>2'140.00</u>
622'371.00	0.89-0.70%	23.08	6'083.20	5'480.10	1'536.90	2'140.00
<u>2'489'649.20</u>			<u>93'845.65</u>	<u>93'845.65</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
2'500'000.00	2.485%	trim	62'125.00	62'125.00	0.00	0.00
0.00	1.458-2.25%	trim	4'564.10	4'564.10	0.00	0.00
-10'350.80	2.250%	trim	12'415.60	12'415.60	0.00	0.00
1'000'000.00	0.662%	trim	6'108.00	6'108.00	0.00	0.00
1'000'000.00	1.242%	trim	7'448.50	7'448.50	0.00	0.00
800'000.00	0.80%	trim	1'184.45	1'184.45	0.00	0.00
<u>130'342.00</u>			<u>4'199.45</u>			
22'000.00	2.25 %	trim	519.30			
108'342.00	2.25 %	15.04	3'680.15			



**TABLEAU DE LA
DETTE COMMUNALE FINANCES**

Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Échéance de l'emprunt	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2014	Augmentation 2015	Remboursement 2015
	TOTAUX		<u>10'117'500.00</u>	<u>4'534'517.85</u>	<u>1'922'349.30</u>	<u>3'214'504.95</u>
	CATEGORIE I		<u>1'600'000.00</u>	<u>681'609.95</u>	<u>0.00</u>	<u>59'238.95</u>
11.09.1985	BCGe		1'600'000.00	681'609.95		59'238.95
	CATEGORIE II		<u>7'650'000.00</u>	<u>3'667'299.90</u>	<u>1'922'349.30</u>	<u>3'100'000.00</u>
21.10.2010	BCGe	01.12.2025	2'500'000.00	2'500'000.00		
21.10.2010	BCGe	01.12.2015	1'500'000.00	300'000.00		300'000.00
17.04.2012	BCGe cr constr	divers	3'650'000.00	867'299.90	1'922'349.30	2'800'000.00
06.02.2015	BCG ATF 0.662%	06.02.2025	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	
27.05.2015	BCGe ATF 1.242%	27.05.2030	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	
29.10.2015	BCGe ATF 0.8%	29.10.2022	800'000.00	0.00	800'000.00	
	CATEGORIE III		<u>867'500.00</u>	<u>185'608.00</u>	<u>0.00</u>	<u>55'266.00</u>
24.07.1985	BCGe		55'000.00	23'100.00		1'100.00
	BCGe		812'500.00	162'508.00		54'166.00

CONSEIL MUNICIPAL

Exécutif élu jusqu'au 31 mai 2015, suite aux élections complémentaires des 28 septembre et 2 novembre 2014.

L'Exécutif et le Conseil municipal, élus les 19 avril et 10 mai 2015 pour la période quinquennale 2015-2020 se composent comme suit :

MAIRE

KARINE BRUCHEZ GILBERTO

MAIRE

KARINE BRUCHEZ GILBERTO

ADJOINTE

Suzanne TSCHOPP

ADJOINTS

ROLAND-DANIEL SCHNEEBELI
THIERRY VIDONNE

ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE

Christiane FAVRE

CONSEILLERS

Nathalie BELENGER BRECHET
Anahita BLANC-MEYLAN
Christian CASTRO
Amélie CITTADINI NAEF
Jean-Pierre COLOMBO
Marc FUHRMANN
Gilles MONNIER
Pascal RENAUD
Philippe RUDLOFF
Roland SAVIOZ
Philippe TAGLIABUE
Thierry VIDONNE

CONSEILLERS

Nathalie BELENGER BRECHET
Anahita BLANC-MEYLAN
Colette CHEVALIER
Amélie CITTADINI NAEF
Marc FUHRMANN
Grégory GARCIA
Denis MÉGEVAND
Gilles MONNIER
Yvan NEJAR
Olivier PFÖRTNER
Serge PICCHIONE
Pascal RENAUD

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1er juin 2014 au 31 mai 2015:

Président : Philippe TAGLIABUE
Vice-président : Marc FUHRMANN
Secrétaire : Chrystel PION VALLEY

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1er juin 2015 au 31 mai 2016:

Président: Marc FUHRMANN
Vice-Président: Denis MÉGEVAND
Secrétaire: Chrystel PION VALLEY



COMMISSIONS (DÈS LE 1ER JUIN 2015)

COMMISSION DES FINANCES

Exécutif: Karine BRUCHEZ GILBERTO
Président: Yvan NEJAR
Vice-président: Pascal RENAUD
Membres: Colette CHEVALIER
 Marc FUHRMANN
 Grégory GARCIA
Invités: Chrystel PION VALLEY
 Eric SOLÈR

SÉANCES: 23.04.2015
 29.09.2015
 13.10.2015

Sujets traités: Comptes 2014
 Budget de fonctionnement 2016
 Plan d'investissement 2016

COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE, CULTURE, SPORTS, MANIFESTATIONS ET LOISIRS

Exécutif: Karine BRUCHEZ GILBERTO
Président: Pascal RENAUD
Vice-président: Anahita BLANC-MEYLAN
Membres: Nathalie BELENGER BRECHET
 Amélie CITTADINI NAEF
 Olivier PFÖRTNER

SÉANCES: 25.08.2015
 28.09.2015
 09.11.2015

Sujets traités: Bilan des promotions 2015
 Bilan 1er août 2015
 90 ans de l'école
 Parascolaire
 Crèche intercommunale / maman de jour
 Manifestation de la commune
 Organisations du bicentenaire
 Parcours historique
 Associations sportives
 Installations sportives
 Aides humanitaires



FINANCES

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2015

Amort. au 31.12.2014	Solde au bilan au 31.12.2014	Dépenses effect. 2015	Recettes effect. 2015	Amort. 2015	Solde au bilan au 31.12.2015	Amort. 2016	Nb. An. Rest.
0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	
0.00	1.00				1.00		
0.00	0.00				0.00	dès 2017	
<u>33'733.55</u>	<u>134'932.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>33'733.00</u>	<u>101'199.00</u>	<u>67'466.00</u>	
33'733.55	134'932.00			33'733.00	101'199.00	67'466.00	2
0.00	0.00				0.00	dès 2017	
<u>0.00</u>	<u>74'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>9'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>65'000.00</u>	<u>0.00</u>	
0.00	24'000.00		4'000.00		20'000.00		
0.00	50'000.00		5'000.00		45'000.00		
<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>294'955.25</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>294'955.25</u>	<u>22'900.00</u>	
0.00	0.00	294'955.25			294'955.25	22'900.00	5



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2015 FINANCES

COMMISSIONS

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Dépenses au 31.12.2014	Recettes au 31.12.2014
	<u>146 - Mat., mob., véhicules</u>		<u>70'000.00</u>	<u>1.00</u>	<u>0.00</u>
	Matériel, mobilier			1.00	0.00
5-EC	Véhicule pompiers	27.10.2015	70'000.00	0.00	0.00
	<u>149 - Autres biens</u>		<u>317'000.00</u>	<u>168'665.55</u>	<u>0.00</u>
5-T	Crédit d'étude revalorisation parcelle 1943	26.3.13-24.6.14	167'000.00	168'665.55	0.00
5-EC	Révision du plan de site Village Hermance	27.10.2015	150'000.00	0.00	0.00
	<u>155 - Prêts</u>		<u>175'000.00</u>	<u>175'000.00</u>	<u>101'000.00</u>
	Rugby Club d'Hermance	13.09.00-	50'000.00	50'000.00	26'000.00
	Société de Sauvetage d'Hermance	13.09.2000	125'000.00	125'000.00	75'000.00
	<u>165 Subventions d'investissement</u>		<u>228'500.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
5-EC	Subvention install Rugby club Hermance	12.05.2015	343'000.00	0.00	0.00
	recettes Corsier et Anières		<u>-114'500.00</u>		
			<u>228'500.00</u>		

COMMISSION DE L'URBANISME, DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT

Exécutif: Roland-Daniel SCHNEEBELI
Président: Denis MÉGEVAND
Vice-président: Philippe TAGLIABUE
Membres: Grégory GARCIA
 Gilles MONNIER
 Serge PICCHIONE

SÉANCE: 01.09.2015

Sujets traités: Aménagement de la parcelle 1943
 Salle communale
 La Tour d'Hermance
 Aménagement global du village

COMMISSION DES ROUTES, DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Exécutif: Thierry VIDONNE
Président: Philippe TAGLIABUE
Vice-président: Serge PICCHIONE
Membres: Amélie CITTADINI NAEF
 Marc FUHRMANN
 Denis MÉGEVAND

SÉANCE: 08.09.2015

Sujets traités : Aménagement de la zone 20/30 km/h
 Rapport sur les bâtiments
 Réglementation des parkings privés de la commune
 Travaux d'assainissement
 Arrosage automatique du quai
 Plage et revêtement de l'espace jeux

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE (COHERAN)

Délégués: Yvan NEJAR
 Olivier PFÖRTNER

SÉANCE: 04.11.2015



**TABLEAU DES
AMORTISSEMENTS 2015** **FINANCES**

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Dépenses au 31.12.2014	Recettes au 31.12.2014
	140 - Terrains non bâtis		<u>1'590'710.22</u>	<u>1'595'018.22</u>	<u>0.00</u>
	Parc. 1801 36m2 Bourg-Dessus			1.00	0.00
	Parc. 834 fo2 30m2, Cour (non valide)			1.00	0.00
	Parc. 835 fo2 30m2, rue Nord (Bovy prop.)			1.00	0.00
	Parc. 1926 fo 4 1054m2			1.00	0.00
	Parc. 1944 fo3 3813m2, rues (non valide)			1.00	0.00
	Parc. 1947 4988m2 les Glerrets école			1.00	0.00
	Parc. 656 22m2 hors ligne Bourg-Dessus			1.00	0.00
	Parc. 1729 6m2 hors ligne Bourg-Dessus			1.00	0.00
25-T	Acq. parcelle 1943 7643 m2	03.09.1991	1'360'000.00	1'364'300.00	0.00
25-T	Acq. parc. française, Chens	26.01.1994	200'000.00		
	Crédit complémentaire	18.06.2002	<u>30'710.22</u>		
			230'710.22	230'710.22	0.00
	143 - Terrains bâtis		<u>11'129'630.30</u>	<u>11'073'556.48</u>	<u>60'000.00</u>
	Salle communale			1.00	0.00
20-T	Mairie	1986	2'160'000.00	2'160'000.00	0.00
	Toilettes publiques			1.00	0.00
	Poste commandement PC			1.00	0.00
	Transf. salle communale			1.00	0.00
	Ecole ch. Glerrets, bâtiment			1.00	0.00
	Ecole ch. Glerrets, transf.			1.00	0.00
	Local voirie, terrain			1.00	0.00
	Local voirie, bâtiment			1.00	0.00
30-T	Rénovation château mairie	13.05.2003	700'000.00	694'887.10	0.00
30-T	Ecole, locaux communaux réalisation	06.02.2007	7'024'000.00	7'089'557.59	0.00
	crédit complémentaire	11.05.2010	<u>65'557.59</u>		
			7'089'557.59		
20-T	Salle communale, vestiaire et sanitaire	19.05.2009	445'000.00	456'845.46	0.00
	crédit complémentaire	12.06.2012	<u>11'845.46</u>		
			456'845.46		
20-T	Travaux de rénovation buvette camping	16.11.2010	255'000.00	235'639.08	0.00
10-T	Cabane pêcheurs Cohéran	13.12.2011	189'006.44	189'006.44	60'000.00
	Crédit d'étude assain salle communale	12.06.2012	41'000.00		
10-T	Rénovation chaufferie salle communale	23.4.13-29.4.14	<u>206'220.81</u>		
			247'220.81	247'612.81	0.00
3-EC	Etude aménag intérieur salle communale	27.10.2015	32'000.00	0.00	0.00





CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de l'année 2015 le Conseil municipal a tenu 10 séances. Il a délibéré sur les sujets suivants :

27 janvier 2015

Délibération n° 01-2015, approuvée à l'unanimité pour l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 155'000.- destiné à l'achat du mobilier intérieur et extérieur ainsi que la lustrerie de la Maison Bossart.

Délibération n° 02-2015, approuvée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour la réfection du collecteur de la route d'Hermance et la mise en séparatif du chemin des Bois, .

Délibération n° 03-2015, approuvée à l'unanimité, concernant la modification des statuts du Groupement Intercommunal pour l'île aux mômes (crèche intercommunale) approuvée à l'unanimité.

24 février 2015

Délibération n° 04-2015, approuvée à l'unanimité, pour la régularisation du cautionnement en faveur du Tennis Club d'Hermance.

24 mars 2015

Proposition de l'Exécutif n° 01-2015 pour une zone macaron dans le village et la privatisation des parkings.

21 avril 2015

Délibération n° 05-2015, approuvée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit de CHF 325'000.- destiné aux travaux de réfection des collecteurs à la route de Chevrens.

12 mai 2015

Délibération n°0 6-2015, approuvée à l'unanimité, pour l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014.

Délibération n° 07-2015, approuvée à l'unanimité, relative à l'acceptation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014.

Délibération n° 08-2015, approuvée à l'unanimité, concernant l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 170'884.30 destiné à couvrir les frais supplémentaires découlant des travaux d'assainissement des collecteurs de la rue Centrale, ruelle des Galeries et rue du Midi.

Délibération n° 09-2015, approuvée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'investissement pour une subvention CoHerAn de CHF 343'000.- pour la réfection des installations du Hermance Région Rugby Club (HRRRC).

Délibération n°10-2015, approuvée par 6 oui et 2 abstentions, relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 250'000.- pour couvrir les frais d'une éventuelle dédite prévue conventionnellement.

2 juin 2015

Prestation de serment des Conseillers municipaux.

Election du bureau du Conseil Municipal.

Nomination des membres aux diverses commissions.

22 septembre 2015

Délibération n°11-2015, approuvée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 227'000.- pour la réalisation et l'aménagement des zones 20-30km/h et l'application de la nouvelle réglementation du stationnement dans le village.



FINANCES

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2015

Amort. au 31.12.2014	Solde au bilan au 31.12.2014	Dépenses effect. 2015	Recettes effect. 2015	Amort. 2015	Solde au bilan au 31.12.2015	Amort. 2016	Nb. An. Rest.
915'532.00	1'897'364.26	515'707.95	78'667.05	108'394.00	2'226'011.16	179'526.00	
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
0.00	1.00				1.00		
802'675.00	754'198.90			53'871.00	700'327.90	53'871.00	13
112'857.00	1'123'002.36		78'667.05	39'523.00	1'004'812.31	41'672.00	26
0.00	20'146.00	93'019.75		15'000.00	98'165.75	15'000.00	9
0.00	0.00	21'580.00			21'580.00	48'150.00	15
0.00	0.00	401'108.20			401'108.20	20'833.00	30



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2015 FINANCES

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Dépenses au 31.12.2014	Recettes au 31.12.2014
	141 - Ouvrages génie civil		<u>4'485'844.36</u>	<u>3'876'039.91</u>	<u>1'063'143.65</u>
	Plage-camping (636.000 F)			1.00	0.00
	Rue Centrale (291.575 F)			1.00	0.00
	Collecteur de Chevrens			1.00	0.00
	Routes diverses			1.00	0.00
	Alimentation gaz			1.00	0.00
	Collect. rue du Bourg-Dessus			1.00	0.00
	Rue du Couchant			1.00	0.00
	Rue du Couchant collecteur			1.00	0.00
	Réfection rte Chevrens			1.00	0.00
	Rue du Levant, routes			1.00	0.00
	Rue du Levant, collect.			1.00	0.00
	Parc. 1998 2774m2 les Glerrets			1.00	0.00
	Parc.187 192m2, Bourg-Dessus			1.00	0.00
	Parc. 655 217m2 Hermance Bourg-Dessus			1.00	0.00
	Parc. 2010 240m2, ch. Glerrets			1.00	0.00
	Parc. 2007 1396m2, les Triaz			1.00	0.00
	Parc. 1728 262m2, Bourg-Dessus			1.00	0.00
30-T	Collecteurs RC20 tronçon rue du Midi / ch. Chapelle	02.11.2000	2'075'000.00 <u>-411'000.00</u>		
			1'664'000.00	2'505'032.55	948'158.65
30-TA	Collecteurs rue Centrale/Crêt-de-la-Tour	08.02.2011	1'100'000.00	1'350'844.36	114'985.00
	crédit complémentaire	11.12.12-12.5.15	<u>250'844.36</u>		
			1'350'844.36		
10-EC	Extension columbarium et jardin souvenir	27.05.2014	60'000.00	20'146.00	0.00
	crédit complémentaire	09.12.2014	<u>90'000.00</u>		
			150'000.00		
	Eude modif zone stationnement au village	23.09.2014	40'000.00		
15-EC	Mise en place zone 20-30km Bourg-Dessus	22.09.2015	<u>656'000.00</u>		
			696'000.00	0.00	0.00
30-EC	Réfection collecteur rte d'Hermance	27.1.15-21.4.15	625'000.00	0.00	0.00

CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°11-2015, approuvée par 6 oui et 5 non , pour l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 429'000.- en vue de la réfection partielle de la route de Chevrens, du chemin des Clos et du chemin de la Chapelle, dans l'optique de la réalisation et de la mise en place de la zone 20-30km/h ainsi que l'application de la nouvelle réglementation du stationnement dans le village.

Délibération n°13-2015, approuvée à l'unanimité, pour la délégation de compétences pour la passation de certains actes authentiques.

Constitution d'une commission ad hoc ayant pour tâche l'étude de tous les règlements, dont l'adoption revient au Conseil municipal.

27 octobre 2015

Délibération n°14-2015, approuvée par 7 oui et 4 non, pour l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 32'000.- destiné à l'analyse de la salle communale et à la réflexion sur son aménagement intérieur en vue d'une rénovation.

Délibération n°15-2015, approuvée par 10 oui et 1 abstention, pour l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 150'000.- destiné à la révision du plan de site du village d'Hermance.

Délibération n°16-2015, approuvée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 70'000.- pour financer l'achat d'un nouveau véhicule léger pour la compagnie des sapeurs-pompiers d'Hermance.

10 novembre 2015

Délibération n°17-2015, approuvée par 7 oui et 3 non, et relative aux indemnités allouées au Maire à CHF 37'440.- et aux Adjoints à CHF 24'480.-, soit CHF 86'400.- au total.

Délibération n°18-2015, approuvée à l'unanimité, relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 à CHF 30.-.

Délibération n°19-2015, approuvée par 8 oui, 1 non et 2 abstentions, concernant le budget de fonctionnement annuel 2016, aux taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.





ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

En 2015, L'Exécutif d'Hermance s'est réuni à 32 reprises (13 séances sous la législature 2011-2015 et 19 séances pour la législature 2015-2020). Avec le soutien de l'administration communale, divers dossiers ont été menés.

Administration

En conformité avec la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI), les demandes d'autorisations de construire sont soumises, à titre consultatif, au préavis des communes. A ce titre, l'Exécutif s'est prononcé sans réserve en faveur de 8 dossiers (7 DD et 1 APA). Il a également émis un préavis favorable sous réserve et préavisé favorablement une demande de démolition.

8 dossiers de naturalisations ont été examinés par l'Exécutif (pour les requérants de moins de 25 ans) ou le Conseil municipal (dès 25 ans). Tous ont été préavisés favorablement.

Pour faire face à l'accroissement des tâches administratives, l'Exécutif a procédé à l'engagement d'une nouvelle secrétaire (taux d'occupation 60%). Plus de 70 dossiers sont parvenus à la Mairie et étudiés. Au final, 10 candidates ont été retenues pour effectuer un premier tour de sélection. A l'issue de celui-ci 5 dossiers ont été retenus en vue de la sélection finale. Le choix de l'Exécutif ainsi que celui de Mme PION VALLEY s'est porté sur Mme Donika SELMANI, intérimaire au secrétariat depuis le mois de mars en remplacement de Mme Monique CHAZALON.

Le nouvel Exécutif pour la législature 2015-2020 a prêté serment à la Cathédral Saint-Pierre le 29 mai 2015.



Conformément à la demande du Conseil municipal, les « jobs d'été » destinés aux jeunes de la commune âgés entre 16 et 18 ans a été réintroduit. Les vingt-sept jeunes éligibles ont été informés par courrier de la possibilité qui leur était offerte. Huit d'entre eux ont répondu et les six places disponibles ont été attribuées.

L'Exécutif a travaillé sur divers règlements tels que le règlement de l'espace public, le règlement sur les parkings privés communaux, le règlement du cimetière ou encore sur le statut du personnel.

Pour pallier au départ de M. Dominique BEUTLER au 31 décembre, un nouveau collaborateur a été engagé. Plus de 100 dossiers ont été examinés par l'administration. L'Exécutif a auditionné 10 candidats dans le but de retenir un nouveau collaborateur, avec une formation dans le bâtiment pour le service technique.

Sur le plan intercommunal, l'Exécutif a été passablement sollicité par l'important dossier de la répartition des tâches entre le canton et les communes et les différents trains de lois y associés. La commune a été représentée à chacune de douze assemblées générales tenue dans le courant de l'année par l'Association des Communes Genevoises (ACG). L'Exécutif a également participé aux deux séances Arve & Lac (dont la première à eu lieu à Hermance) traitant des sujets tels que la sécurité, la petite enfance, l'aménagement du territoire, la défense incendie, les transports dans la région, les infrastructures sportives. Finalement, l'Exécutif a aussi siégé dans des séances transfrontalières (PACA).

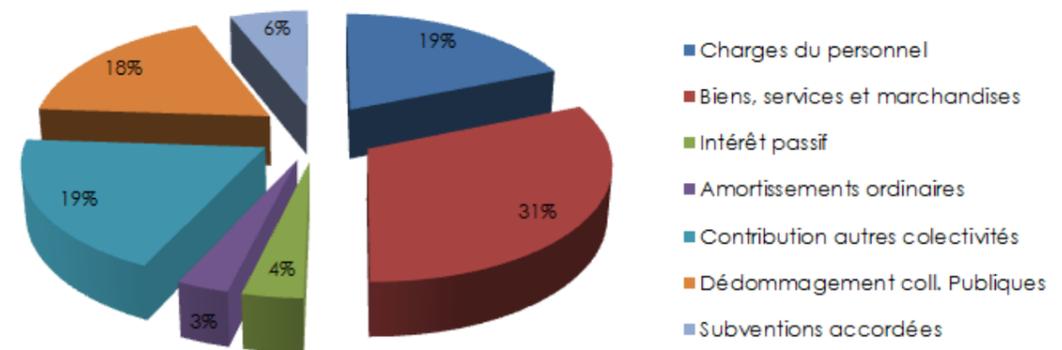
Deux ans après l'audit initial de gestion et légalité mené par la Cour des Comptes, l'organe de contrôle a effectué une veille (conformément à son mandat) des actions entreprises par la commune. La CdC a salué les



FINANCES

FONCTIONNEMENT COMPTES PAR FONCTION

Structure des charges par nature:



Dépenses de fonctionnement

	2014	2015
Administration générale	1'295'609.20	1'418'756.09
Sécurité publique	105'697.95	138'836.77
Enseignement et formation	363'264.60	366'619.91
Culture, sports et loisirs	229'581.71	251'902.33
Prévoyance sociale	288'939.35	321'793.50
Route et trafic	131'810.20	169'708.55
Protection de l'environnement	472'329.97	389'296.51
Finances et impôts	451'614.58	367'628.82
Total	3'338'847.56	3'424'542.48



**FONCTIONNEMENT
COMPTES PAR FONCTION**

	Budget	Comptes	Ecart
300 Autorités et commissions	80'000	74'104	5'896
301 Traitement du personnel	539'000	532'742.40	6'257.60
303 Assurances sociales	50'400	52'054.50	1'654.50
304 Caisse de pension et prévoyance	63'600	54'536.35	9'063.65
305 Assurance maladie et accidents	26'500	20'725.75	5'774.25
307			
308 Personnel intérimaire			
309 Autres charges de personnel			
310 Fournitures de bureau, imprimés			
311 Mobilier, machines, véhicules			
312 Eau, énergie, combustibles			
313 Achats de fournitures			
314 Entretien des immeubles			
315 Entretien d'objets mobiliers			
316 Loyers, fermages et redevances			
317 Dédommagements			
318 Honoraires divers			
319 Frais divers			
322 Dettes à moyen et long terme			
330 Amortissement patrimoine financier			
331 Amortissement patrimoine administratif			
341 Péréquation financière			
346 Compens.financ. communes françaises			
351 Cantons			
352 Communes			
361 Cantons			
363 Propres établissements			
364 Sociétés d'économie mixte			
365 Institutions privées			
366 Personnes physiques			
367 Etranger			
392 Imputations internes			
Totaux			

FINANCES



ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

efforts consentis par l'administration communale pour l'introduction d'un système de contrôle interne.

Afin d'informer sa population sur les importants projets en cours et à venir, l'Exécutif, avec le soutien de l'administration a organisé une séance publique le 3 novembre durant laquelle ont été abordés, la réalisation de la Maison Bossart, l'entretien des canalisations (PGEE), l'extension du columbarium et l'aménagement d'un jardin du souvenir, la future zone de stationnement, la révision du Plan de site, la rénovation des bâtiments communaux ainsi que la collaboration intercommunale CoHerAn et la communauté de communes.

Aménagement—Patrimoine

En parallèle de la modification de zone de stationnement prévue pour l'ensemble du village, il a été donné mandat au bureau de graphisme Créativ'Pub de revoir l'intégralité de la signalétique officielle du village.



Les travaux visant à agrandir le columbarium, la création d'un jardin du souvenir ainsi que la remise à niveau de certaines parties du cimetière ont été effectués. L'administration a également profité de ces interventions pour cartographier précisément l'ensemble des tombes et procéder à la numérisation du cimetière.

Dans le but de poursuivre le projet de développement de la parcelle 1943, des contacts ont été repris avec le Service des Monuments et sites afin de définir les contours de la révision du plan de site du village.

L'Eglise catholique romaine a approché l'Exécutif dans le but de céder à la commune la

Tour d'Hermance. Des travaux lourds et onéreux sont à prévoir, raison pour lesquelles une réflexion sur l'opportunité a été entamée de concert avec le service des monuments et des sites du canton de Genève.

Dans la continuité des modifications de la zone de stationnement dans le village, l'Exécutif a recensé l'ensemble des parcelles pouvant être affectée au parking et notamment au stationnement des remorques à bateaux. Une réflexion a été initiée quant à l'opportunité de faire don du Skatepark à une association et d'aménager la parcelle en parking.

Bâtiments

Le Chantier de la Maison Bossart, débuté en 2014, s'est terminé comme prévu le 30 mai. Durant ce premier semestre de l'année, l'Exécutif a poursuivi ses discussions avec la Commission des monuments et des sites afin d'obtenir l'autorisation d'installer la terrasse projetée en front de bâtiment. En raison des difficultés administratives rencontrées dans ce dossier, l'Exécutif a pris la décision de renoncer à un aménagement en bois, comme initialement envisagé, pour un revêtement gravier plus léger. Après un ultime recours adressé à M. Antonio HOGDERS, Chef du département en charge des constructions (DETA), la commune a finalement reçu l'autorisation tant attendue.

L'Exécutif a également lancé un concours pour l'attribution de la gérance du restaurant. Dix postulants ont fait valoir leur intérêt.





ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

Après le second tour des sélections, le choix des Magistrats s'est porté sur Madame Karine et Monsieur Jérôme MANIFACIER.



À fin de donner un nom au futur établissement, le Conseil municipal a été mis à contribution. Plusieurs dénominations lui ont été proposées par l'Exécutif, à savoir; Le Café du Léman—La Maison du Radleur— le Café du Quai—Le Café du Lac ». Au final, le choix s'est porté sur « Le Café-restaurant du Quai ».

L'inauguration du nouveau restaurant a été fêtée le 31 mai, dernier jour de la législature. Les deux locataires des appartements ont quant à eux pris possession de leur nouveaux logements le 15 juin.

Après quatre mois d'exploitation, la Commune a appris avec un certain contentement que la nouvelle table communale avait reçu la note de 14/20 au Gault & Millaut.

Ayant fait le constat que de nombreuses dégradations avaient lieu dans le vestiaire « plongeur » durant les mois d'hiver, L'Exécutif a cherché à instaurer une solution permettant de garantir l'accès aux ayants-droits tout en garantissant l'intégrité du vestiaire. Ainsi un système de badge a été instauré. Les plongeurs peuvent acquérir ce dernier moyennant finances auprès du secrétariat.

Constatant que le patrimoine immobilier de la commune présentait, à des degrés divers, des usures dues au temps, l'Exécutif a mandaté une nouvelle régie afin que celle-ci pilote les travaux et reprenne en main la gestion des appartements et des locations. La Régie Grange

en collaboration avec le responsable technique a donc mis sur pied un programme ambitieux de rénovation couplé à des mesures d'améliorations énergétiques.

Routes, canalisations et transports

Confronté à un problème de stationnement ayant pris de l'ampleur ces dernières années, l'Exécutif a mandaté le bureau « Trafitec » pour la réalisation d'une étude sur le stationnement dans le village et les améliorations potentielles. Les résultats de ce travail ont été présentés lors d'une séance publique organisée à la salle communale en présence de représentants de la commune, des auteurs de l'étude, de la Direction générale des Transports (DGT) du Canton ainsi que de la Fondation des Parkings.

Le nouveau régime de stationnement, avalisé par le Conseil municipal, à savoir une limitation du stationnement à 4h sur l'ensemble de la commune (à l'exception des places sises devant la boulangerie dont la durée de stationnement ne peut excéder 30min.) du lundi au samedi. Afin de parquer librement, la Fondation des parkings, a mis en vente auprès des habitants, des macarons identiques à ceux pouvant être acquis par les habitants du Canton. Finalement, les deux parkings du village, à savoir celui de l'Ecole et celui situé à l'entrée du village ont été privatisés et réservés aux seuls ayants-droit.

Conformément à la pratique, la DGT a soumis ces mesures à l'enquête publique. Aucun commentaire n'étant revenu en retour, les travaux d'aménagement ont débuté dans le courant du mois d'octobre.

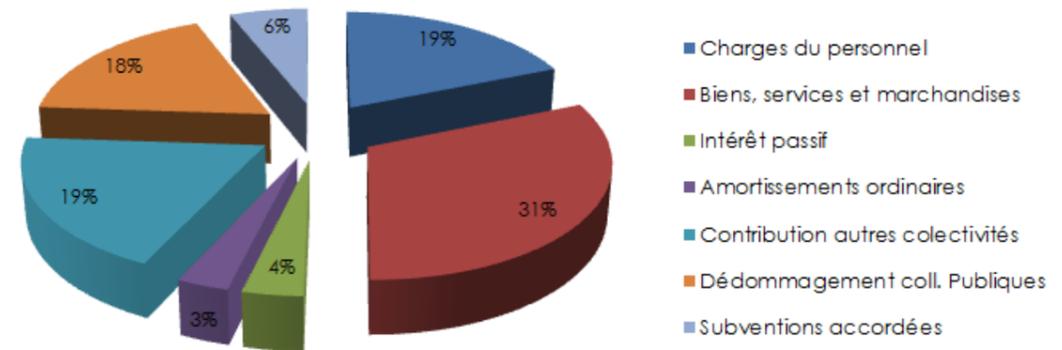
Face au délabrement d'une partie de la chaussée (jusqu'à l'école), le revêtement du Chemin des Glerrets a été refait à neuf dans le courant du mois de juin.



FINANCES

FONCTIONNEMENT COMPTES PAR FONCTION

Structure des charges par nature:



Dépenses de fonctionnement

	2014	2015
Administration générale	1'295'609.20	1'418'756.09
Sécurité publique	105'697.95	138'836.77
Enseignement et formation	363'264.60	366'619.91
Culture, sports et loisirs	229'581.71	251'902.33
Prévoyance sociale	288'939.35	321'793.50
Route et trafic	131'810.20	169'708.55
Protection de l'environnement	472'329.97	389'296.51
Finances et impôts	451'614.58	367'628.82
Total	3'338'847.56	3'424'542.48



**FONCTIONNEMENT
COMPTES PAR FONCTION**

FINANCES

	Budget 2015		Comptes 2015		Ecart	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01 Conseil municipal	50'000		30'642.05		19'357.95	
02 Exécutif	81'700		71'281.12		10'418.88	
05 Administration générale	884'000	34'700	858'619.48	63'428.52	25'380.52	28'728
08 Immeuble du PA	467'964	154'300	431'059.29	166'316.15	36'904.71	12'016.15
09 Divers	49'200	40'000	27'154.15	39'500.90	22'045.85	499.10
10 Etat civil	27'500	2'000	24'628.40	1'770	2'871.60	230
11 Sécurité municipale	53'000	0.00	23'533.75	15'880	29'467.25	15'880
14 Incendie et secours	97'200	8'000	81'983.95	8'765.60	15'216.05	766.60
16 Protection civile	8'000		8'691.67		691.67	
21 Ecole publique	401'119	1'000	366'619.91	1'500.75	34'499.09	500.75
30 Encouragement à la culture	104'750	25'000	78'636.96	20'278	26'113.04	4'722
33 Parcs et promenades	45'000		36'134.38		8'865.62	
34 Sports	76'500		69'872.69		6'627.31	
35 Autres loisirs	73'500	24'000	67'258.30	27'053	6'241.70	3'053
54 Institution pour la jeunesse	278'600		295'785.10	24'686.50	17'185.10	24'686.50
58 Aide sociale	31'000	2'500	26'008.40	2'197.50	4'991.60	302.50
62 Routes communales	231'506		152'929.55		78'576.45	
65 Trafic régional	20'000	15'000	16'779	13'043.50	3'221	1'956.50
71 Protection des eaux	110'894	63'665	108'101.36	48'769.90	2'792.64	14'895.10
72 Traitement des déchets	244'000		221'605.31	2'552.59	22'394.69	2'552.59
74 Cimetières	23'000		24'083.29		1'083.29	
78 Environnement	20'550	900	1'773.55	951.40	18'776.45	51.40
79 Aménagement du territoire	31'400		33'733		2'333	
90 impôts	202'408	3'230'229	215'480.96	3'414'344.0	13'072.96	184'115.40
94 Charges et revenus des capitaux	6'600	91'000	8'146.46	93'580.35	1'546.46	2'580.35
95 Immeubles du PF	194'826	123'000	144'001.40	107'958.30	48'701	15'041.70
Totaux	3'814'217	3'815'294	3'424'542.48	4'052'577		
Excédent de revenu					389'675-	237'283

ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

Après plusieurs requêtes adressées à la Direction générale des transports, le traçage d'un passage piéton au lieu-dit « les Triaz » a finalement été accepté.

Des travaux initiés par le Canton de Genève ont été réalisés sur la route d'Hermance dans le courant de l'été. La pose d'un enrobé phono-absorbant dans le tronçon du village a été effectué. Les Services industriels de Genève sont également intervenu afin de poser une conduite haute pression depuis la cellule de distribution sise à l'entrée du village.

Afin de ne pas intervenir à de multiples reprises, la Commune a choisi d'anticiper son programme d'assainissement et a procédé aux derniers travaux prévus par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), soit la mise en séparatif du chemin des Bois (dernier tronçon de la commune) ainsi que le rechemisage du collecteur situé sous la route cantonal.

Le projet de ligne de bus B, prolongé jusqu'à Hermance (voir Chen-sur-Léman) a été relancé et discuté entre 9 communes partenaires.

Sécurité

Sur l'initiative d'Hermance, les commune d'Arve et Lac ont une nouvelle fois interpellé la Cheffe de la Police, Mme Monica BONFANTI pour dénoncer le manque de moyens alloué au Poste de Police de la Pallanterie.

Au 1er juin est entré en vigueur la convention de collaboration passée avec la Commune de Collonge-Bellerive, pour la mise à disposition d'un agent de police municipale (APM) à 30%.

La compagnie générale de Navigation (CGN) s'est plainte à plusieurs reprises des pratiques dangereuses de certains jeunes qui

plongent et nagent aux abords des bateaux lors de l'accostage de ces derniers. Pour éviter la survenance d'un accident, des panneaux de sensibilisation ont été posés le long du débarcadère et des contrôles préventifs ont été effectués par la police du Lac. Une information générale a également été envoyée à la population.

Dans le cadre de la coopération intercommunale, les communes du CoHerAn ont lancé un appel d'offres, conformément à la réglementation en vigueur (AIMP) pour l'attribution du mandat de surveillance des bâtiments communaux. La mandat donné à la société GPA a pour lui été dénoncé au 31 décembre.

Sport, culture et loisirs

Entrée en matière des Communes du CoHerAn pour la rénovation des infrastructures du Hermance Région Rugby Club à Chens-le-Pont.

Intervention de la commune avec succès afin de défendre les intérêts du tennis Club d'Hermance aux prises avec le Syndicat d'eaux des Moises lui réclamant près de € 13'500.- de consommation d'eau. Somme finalement ramenée à € 350.-

L'administration a également apporté son soutien logistique au Fc CoHerAn dans le cadre de l'organisation du Tournoi de l'Ascension.

Au mois de mai, Hermance a été choisie par les initiateurs du « tour cycliste du Léman » pour accueillir l'inauguration dudit parcours. Cette manifestation a





ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

rassemblé les autorités genevoises mais aussi savoyardes et valaisannes.

Manifestation

En collaboration avec les communes du CoHerAn ainsi que les conseils d'établissement des écoles des trois communes, une grande manifestation a été organisée le 30 juin à Corsier. Il s'est agi de couronner de manière festive quatre ans de travail sur le thème de l'intergénéralité.

Avec l'appui de ses voisins du CoHerAn, Hermance a sollicité le Fonds Intercommunal pour le subventionnement de la manifestation du « jazz sur la Plage ». Ayant été reconnue comme événement d'envergure pour la région, une subvention de CHF 15'000.- a été allouée à l'organisation de l'édition 2015.

En vue de la célébration du bicentenaire de l'entrée d'Hermance dans la Confédération, l'exécutif épaulé par la Commission SSCML du Conseil municipal a débuté ses réflexions pour offrir à la population une fête originale.

L'administration communale s'est chargée d'organiser les manifestations traditionnelles que sont les promotions, le 1er août, la sortie des aînés CoHerAnle téléthon, l'illumination du Sapin ainsi que le Noël de l'école et des aînés.

En 2015, 14 jeunes de la commune ont atteint leur majorité civique, il s'agit de Louis BRON, Aude et Natacha de BROS, Joana COHEL VARGAS, Elena DE PICCIOTO, Milon DEVLIN, Romain GIARDINI, Alexandra GIRGIS, Léa HO DAC, Idris HUBACHER, Charlotte HUBER, Simon LEY, Vasiliki PAPPAS et Elisa TASSAN-DIN. Une cérémonie en leur honneur a été organisée en janvier 2016.

Vie locale et sociale

En partenariat avec le Centre social protestant (CSP) la Mairie a organisé une collecte d'habits dans le courant de l'hiver. Cette opération a rencontré un vif succès, les habitants de la commune ayant répondu massivement à cet appel à la générosité.

L'association du « P'tit Midi » ayant annoncé sa volonté de cesser son activité d'organisation et de gestion des cuisines scolaires, la Mairie a repris à sa charge cette activité. Elle est également « commune pilote » pour l'introduction d'une gestion informatisée de la facturation par le biais de la plateforme « Restoscolaire.ch ». La préparation des repas a pour sa part été attribuée, après appel d'offres, au restaurant du Quai.

Après 27 ans d'exploitation le gérant de la Plage, de la buvette et du Camping a décidé d'arrêter son activité à la fin de la saison 2015.

N'étant plus satisfait de la gérance de la boulangerie -Tea room, l'Exécutif a réattribué le commerce à la fin novembre à Madame et Monsieur JERONIMO, propriétaire de « la Merveille », exploitant deux boulangeries sur Genève.

Rapport de la législature 2011-2015

Voici les principales réalisations de cette législature.

2011:

Réaménagement de la buvette du camping, reprise de la gérance de l'épicerie, inauguration de la Pêcherie du CoHerAn, Travaux de renaturation de l'Hermance, Concours pour l'attribution d'un mandat d'architecte pour la rénovation de la Maison Bossart, lauréat ATBA



FINANCES

Comptes 2015

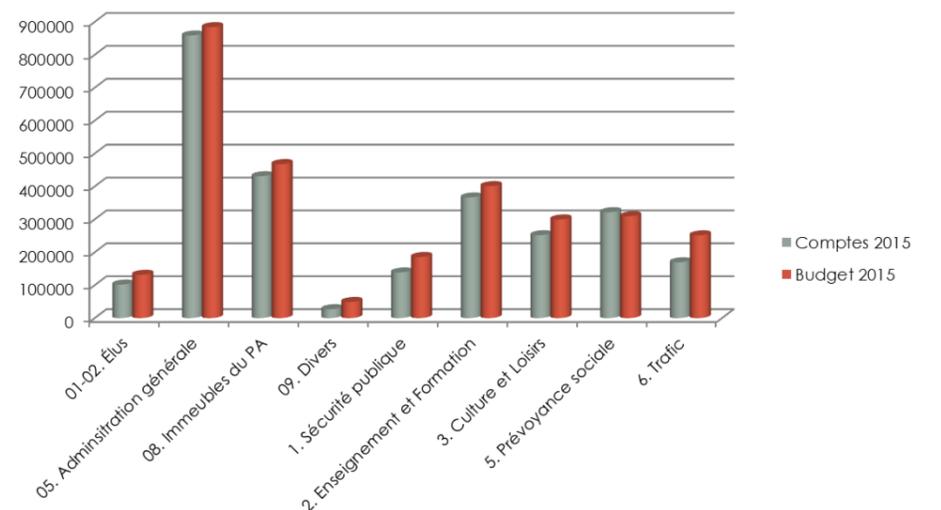
Bien que le contexte économique ne soit pas des plus favorables, les autorités ont eu le plaisir de boucler les comptes 2015 sur un excédent de revenu de CHF 628'034.52. Cette bonne nouvelle est le résultat de la conjonction de trois facteurs dont un seul est totalement exogène. En effet, les rentrées fiscales évaluées par les services cantonaux et transmises à la commune se sont révélées être plus importantes que prévues (+ CHF 140'000.-). Les deux autres facteurs s'expliquent quant à eux par les bonnes pratiques mises en place et suivies par l'administration dans la ges-

tion du budget de fonctionnement puisque pour l'un il s'agit de recettes supplémentaires (+ CHF 50'000.-) et le second, des économies de charges réalisées qui ont permis de dégager un non-dépensé de près de CHF 400'000.-

Cette rigueur appliquée est notamment le fruit de l'audit de la Cour des Comptes mené en 2013 et les diverses procédures et directives mises en place, plus couramment appelé « système de contrôle interne ». Le résultat peut d'ailleurs être apprécié à la lumière de ce tableau comparatif:

Charges de fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Crédit budgétaire annuel voté	3'271'472	3'395'222	3'221'042	3'237'911	3'401'073	3'814'217
Dépassement budgétaire	465'735	499'908	640'768	248'774	229'701	85'224
Dépassement budgétaire en %	14%	15%	20%	7.6%	6.75%	2.23%
Nombre de comptes en dépassement	56	49	65	54	32	26

Toutefois, ces chiffres réjouissants ne doivent pas faire oublier le contexte tendu dans lequel la commune est amenée à évoluer. En effet, la conjoncture économique morose, la réforme des entreprises ou encore la répartition des tâches entre le canton et les communes risquent fortement de péjorer les futurs budgets. Toutes ces raisons incitent les autorités à être particulièrement attentives au respect du budget de fonctionnement voté.





Compte rendu financier

Exercice 2015



ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

2012:

Travaux de réfection des canalisations effectués dans les rues du midi et centrales mais aussi dans la ruelle des galeries et le chemin du crêt-de-la-Tour.

Remplacement des jeux de la plage, étude pour la rénovation de la salle communale et pour l'implantation d'une nouvelle déchetterie

Etude pour endiguer le problème de stationnement à Hermance, poursuite des travaux en vue de l'aménagement de la parcelle 1943, ouverture de la Fondation Michel Auer Ory pour la photographie.

Dépôt de l'autorisation de construire pour la maison Bossart.

Poursuite des discussions avec le groupe des opposants à la passerelle « Tréand »

Décision de lancer un mandat d'étude parallèle pour la parcelle 1943.2013:

Remplacement de la chaudière de la salle communale

Autorisation de construire délivrée par le département de l'Urbanisme pour la rénovation de la maison Bossart.

Relance d'un projet de liaison transfrontalière desservant la commune de Chens-sur-Léman

Audit de gestion et de légalité mené par la Cour des Comptes dans le cadre de son programme d'audit des petites communes du Canton.

Poursuite des travaux de rénovation de la salle communale avec le lancement d'une étude énergétique.

Poursuite des négociations tripartites dans le cadre du dossier de la passerelle « Tréand »

Autorisation accordée par la Direction générale

de la Mobilité d'instaurer une zone de rencontre 20km/h dans le Bourg-Dessus.

Décernement d'un prix spécial au Hermance Région Rugby Club pour son 12ème titre national acquis à l'issue du championnat de LNA.

2014:

Poursuite des travaux de rénovation de la Maison Bossart.

Lancement de deux études dans le cadre de la collaboration intercommunale CoHerAn, la première relative au projet de voirie intercommunale, la seconde ayant trait au financement du futur centre sportif prévu au chemin des Ambys.

Après une brève maladie supportée avec courage, Monsieur Bernard Lapperousaz, Maire d'Hermance depuis 1991 s'est éteint le 18 mars.

Mise en place d'une administration provisoire suite à un arrêté du Conseil d'Etat. Mesdames Christiane FAVRE, Karine BRUCHEZ GILBERTO et Suzanne TSCHOPP, sont nommées administratrices de la Commune

dans l'attente des résultats des élections complémentaires prévues pour l'automne. Ces dernières ont pour tâche d'assurer la gestion courante de la commune jusqu'à

l'échéance de leur mandat.





ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF

Le pilote représentant le Maître d'Ouvrage sur le chantier de la Maison Bossart est remercié, les Administratrices assureront la gestion des travaux.

Mise aux normes des chemins de fuite de la salle communale.

Premier tour de l'élection complémentaire d'une maire s'est déroulé le 28 septembre. Avec un taux de 64.6% de participation, Monsieur Pascal RENAUD a devancé sa concurrente, Madame Karine BRUCHEZ GILBERTO de 3 voix, totalisant 191 suffrages contre 188. Toutefois, la majorité absolue (200) n'étant pas atteinte, un second tour a été nécessaire pour départager les deux prétendants à la Mairie.

Le second tour de l'élection s'est tenu le 2 novembre, avec 62% de participation, Madame Karine BRUCHEZ GILBERTO a totalisé 227 voix contre 166 pour Monsieur Pascal RENAUD. Ayant remporté ce second scrutin, Madame Karine BRUCHEZ GILBERTO a prêté serment devant le Conseil d'Etat *in copore* le 2 décembre.

L'élection de Mme BRUCHEZ GILBERTO en qualité de Maire de la Commune a laissé son poste d'Adjointe libre. Ne pouvant procéder à une nouvelle élection complémentaire Ne pouvant procéder à une nouvelle élection complémentaire avant la fin de la législature (31 mai 2015), le Conseil d'Etat a choisi de prolonger le mandat d'Administratrice de Madame Christiane FAVRE.

Dès le 2 décembre 2014, l'Exécutif de la Commune d'Hermance était donc composé de Mesdames Karine BRUCHEZ GILBERTO Maire, Suzanne TSCHOPP Adjointe et Christiane FAVRE, Administratrice.



Bernard Laperrousaz

19.11.1951—18.03.2014



Comment imaginer un seul instant qu'un contexte de travail néglige ceux-là même qui sont chargés d'accompagner dans leur apprentissage les jeunes enfants ? Comment peut-on co-éduquer un individu à l'autonomie et la prise de responsabilité alors que l'on évolue soi-même dans une entreprise qui ne favorise aucune de ces deux qualités ? Comment la crèche peut-elle apprendre de ces expériences ? Comment répondre aux besoins non seulement des enfants mais également des communiers des quatre communes ? L'entreprise apprenante apporte un éclairage afin de tenter d'apporter une réponse à ces enjeux.

« On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres »

Dans l'entreprise apprenante « chaque membre apprend les uns des autres » et plus qu'un modèle il s'agit d'un état d'esprit qui s'appuie sur :

- La compétence, chaque personne participe « à l'essor de l'entreprise » mais cela n'implique pas obligatoirement les mêmes responsabilités pour tous.
- Le droit à l'erreur : l'erreur est source d'Apprendre.. L'institution assume collectivement et individuellement l'erreur.
- La direction cherche et met les moyens nécessaires à disposition des collaborateurs-trices pour la prise en charge des enfants.
- L'équipe travaille par projet. Celui-ci permet la construction de rapport empreint de respect, d'entraide et de solidarité. Tâche complexe dans le contexte actuel !
- L'autonomie est en lien avec les compétences individuelles et collectives.
- L'évaluation : nous évaluons les projets, pas les individus. Les recherches le démontrent, « l'évaluation individualisée est source de concurrence entre collègues et fait planer des menaces sur l'individu » dit Christophe Dejourn.
- La communication sous toutes ses formes (transversale, montante, etc.) est un élément vital qui permet à chacun de se réaliser et d'accompagner les enfants dans leurs découvertes.

Pour finir, Steve Jobs disait : « Maintenant, cela ne fait aucun sens d'embaucher des candidats extraordinaires pour simplement leur dire quoi faire ; on les choisit justement afin que ce soit eux qui disent à leur employeur comment faire ! »



Groupement intercommunal
Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance

Rapport Administratif 2015

La crèche l'île aux Mômes, durant cette année 2015, a accueilli en moyenne 130 enfants par semaine provenant des quatre communes membres du groupement intercommunal pour une crèche intercommunale (GICI). Au total, cinquante collaborateurs et collaboratrices travaillent au sein de la crèche dont neuf apprenti-e-s et douze aides qui doivent effectuer une formation en structure d'accueil avant d'engager une formation dans le domaine social.

Donner des racines à l'apprentissage

L'année 2015 a été propice à faire évaluer nos pratiques via le prix suisse de l'éducation de la petite enfance 2015 organisé par la fondation « ForumBildung ». Les membres du jury provenaient du milieu universitaire avec des expériences riches et variées. Sur le thème de « donner des racines à l'apprentissage », la crèche a exposé son projet institutionnel et sa spécificité d'être « une entreprise apprenante ».

Après avoir rendu un dossier « made in Suisse-allemand », la crèche fut sélectionnée pour la finale. Cinq institutions se retrouvent en finale dont une seule de suisse romande : la crèche « l'île aux mômes » !

Une délégation du jury s'est rendue à la crèche et a pu évaluer la pertinence des écrits avec la réalité de la prise en charge des enfants accueillis. L'émotion positive qui régnait le jour de la visite était palpable et porteuse d'une énergie significative à l'île aux mômes. L'équipe pédagogique de la crèche avait délégué quatre des leurs pour présenter le projet, répondre aux questions et communiquer une image positive aux représentants du prix suisse de l'éducation de la petite enfance 2015. Cette mise en lumière de notre travail au quotidien est porteuse du savoir-faire de l'équipe. Certes, la déception était réelle de ne pas remporter cette finale. Mais il y a des défaites qui sonnent comme des victoires et cette expérience a rendu l'équipe fière de son investissement et des compétences individuelles réunies. Cette reconnaissance officielle est porteuse de nouveaux projets et apporte une garantie de notre volonté d'accueillir l'enfant en étant conscient des enjeux et de la responsabilité que nous portons.

Une entreprise apprenante : valoriser les compétences et le droit à l'erreur

L'organisation apprenante n'est pas un sujet nouveau. Il fut abordé en 1978 par Chris Argyris et la méconnaissance de ce concept rend plus complexe la compréhension de notre organisation au sein de la crèche. Il ne suffit pas d'avoir des apprentis ou d'organiser des temps de formation pour être une entreprise apprenante.

Comment concilier les items du cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en suisse comme par exemple : « accompagner l'apprentissage des tout-petits, c'est leur créer un environnement stimulant dans lequel ils pourront faire des expériences variées avec eux-mêmes et avec le monde » avec le management de l'institution ?



ACTIVITÉS DE L'EXÉCUTIF



Claude Vagnetti 2013



STATISTIQUES

Population résidante	Date	Hermance		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2015	1'016	100	490'578	100
Densité de population (habitants par hectare)		7.1	///	20.0	///
Population selon le sexe					
Hommes		498	49.0	237'835	48.5
Femmes		518	51.0	252'743	51.5
Population selon l'origine					
Genevois		468	46.1	175'876	35.9
Confédérés		257	25.3	112'719	23.0
Etrangers		291	28.6	201'983	41.2
dont Union européenne (UE28)		229	22.5	130'959	26.7
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		257	25.3	102'664	20.9
20 - 64 ans		582	57.3	307'389	62.7
65 ans ou plus		177	17.4	80'525	16.4
dont 80 ans ou plus		60	5.9	23'668	4.8
Variation annuelle totale de la population	2015	- 2	///	8'033	///
Naissances		3	///	5'219	///
Décès		13	///	3'451	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		8	///	6'265	///

Emploi et vie active	Date	Hermance		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Emplois (6)	2013	183	100	358'365	100
Emplois dans le secteur primaire		4	2.2	1'718	0.5
Emplois dans le secteur secondaire		15	8.2	46'140	12.9
Emplois dans le secteur tertiaire		164	89.6	310'507	86.6
Etablissements (6)	2013	50	100	38'038	100
Etablissements dans le secteur primaire		3	6.0	414	1.1
Etablissements dans le secteur secondaire		7	14.0	4'261	11.2
Etablissements dans le secteur tertiaire		40	80.0	33'363	87.7
Chômeurs inscrits (moyenne annuelle)	2015	22	///	13'019	///



→ Collaboration partenaires :

Entre les **cinq partenaires** de proximité de la protection de la population: la police, les sapeurs-pompiers, la santé, les services techniques et la protection civile, coordonnés et présents dans les lieux des sinistres, selon l'ampleur des dégâts et des besoins, chacun responsable dans son champ d'action respectif et, ensemble, se portant mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches, lors de :

- **Buteo** : vaste exercice à grande échelle en mai, comportant plus de 700 participants & 150 figurants, d'un accident d'aviation survenu dans la zone de l'aéroport de Genève.
- **Exercice combiné à Epeisses (Avully)** : pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec les compagnies des Sapeurs Pompiers d'Anières et d'Hermance ainsi que la Société Suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, Redog.



→ Interventions :

Raisons diverses : Pour cause du froid (février), de précipitations abondantes (crue de l'Arve en mai), de chaleur (canicule de juillet-août), insécurité (attentats), et mouvements migratoires (requérants d'asile) ont nécessité des interventions ponctuelles, comme la préparation des abris, suite au déclenchement réduit du plan Osiris.

- **Interventions planifiées** en faveur de la **collectivité publique**, pour l'entretien ou la mise en place d'infrastructure en accord avec les organisateurs, l'assistance à la population et l'appui à la police, lors de :
 - **Travaux d'aménagement** au Vallon d'Hermance & sur le site de la Savonnière, à Collonge-Bellerive en avril.
 - **11^e Marathon** pour l'UNICEF en mai.
 - **Triathlon international** de Genève en juillet.
 - **10^e Slow-up** en août.
 - **Journées Européennes du Patrimoine** en septembre.

Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection Civile, prière de contacter le Commandant **Erwin Leitner** à l'Office intercommunale de l'ORPC Lac, Chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vézenaz. Tél. : 022.840.44.98
E-mail : orpclac@collonge-bellerive.ch



Rapport Annuel ORPC Lac 2015



→ Information à la population :

- **Le test d'alarme générale** a eu lieu le 4 février. Une nouvelle occasion, pour toutes les personnes se trouvant sur notre territoire, de prendre conscience ce qu'est l'action de la protection civile à la faveur de la population. Ce processus uniforme à l'avantage d'être rapide et standardisé. Il est coordonné par l'Office Fédéral de Protection de la Population (OFPP). La couverture de l'alarme dans notre région est assurée par 10 sirènes qui peuvent être actionnées depuis la centrale cantonale, ou manuellement, depuis le boîtier situé au pied de la sirène. Pour assurer une couverture complète des cinq communes de l'ORPC Lac, une sirène mobile s'est déplacée le long d'un parcours prédéfini.
-  **ALERTSWISS**
Lancement du **concept AlertSwiss** au niveau fédéral consistant à regrouper différents canaux, destinés à informer en continu la population sur les catastrophes et les situations d'urgence. Pour cela, l'OFPP utilise l'internet mobile sur les smartphones et les réseaux sociaux. En outre, l'application Alertswiss permet **d'élaborer un plan d'urgence** à tout moment et de le partager avec sa famille. → www.alertswiss.ch
- Information aussi, au moyen d'une **campagne d'affichage** des panneaux illustrant diverses activités de la Protection Civile effectuée au printemps.



→ Protection de la population :

Les travaux de **protection de la population** ont été abordés de **trois manières** :

- 1) Contrôle & maintien des **constructions de protection** destinées à accueillir des centaines d'habitants en cas de besoin de force majeure : travail effectué en quatre périodes durant l'année.
- 2) Contrôle & assistance d'abris privés : les équipes sont intervenues dans **236 abris privés, soit 4388 places protégées** pendant les cours de répétition planifiés en avril et en octobre. Ces travaux ont permis la mise à jour du **plan d'attribution annuel**, effectué pour garantir une place d'abri à chaque habitant du groupement des communes Lac.
- 3) **Exercice d'évacuation** du Foyer d'hébergement pour réfugiés à **Anières**, en octobre, en collaboration avec l'Hospice Général, pour le déplacement et la mise en sécurité d'environ 200 personnes, hommes, femmes et enfants.



STATISTIQUES

Bâtiments et logements	Date	Hermance		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2015	331	100	42'895	100
Maisons individuelles		279	84.3	24'986	58.2
Maisons à plusieurs logements		19	5.7	10'219	23.8
Bâtiments d'habitation avec usage annexe (2)		29	8.8	6'261	14.6
Bâtiments partiellement à usage d'habitation (3)		4	1.2	1'429	3.3
Logements (en fin d'année) (4)	2015	393	100	227'201	100
Logements de 1 pièce		11	2.8	12'641	5.6
Logements de 2 pièces		13	3.3	25'949	11.4
Logements de 3 pièces		28	7.1	48'726	21.4
Logements de 4 pièces		73	18.6	61'573	27.1
Logements de 5 pièces		69	17.6	42'706	18.8
Logements de 6 pièces ou plus		199	50.6	35'529	15.6
Logements vacants (au 1er juin 2015)		4	1.0	921	0.4
Logements neufs construits (total annuel provisoire)		4	1.0	2'020	0.9
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (5)	2015	18	///	5'749	///
Surface des locaux non résidentiels (hectare)	2015	1	///	1'749	///

Politique	Date	Ensemble des communes	
		Hermance	Nombre
Nombre de conseillers municipaux	2015	13	924
dont femmes élues		4	319
Participation aux élections (%) (9)			
Grand Conseil	2013	47.8	42.3
Conseil d'Etat	2013	54.0	48.2
Conseillers municipaux	2015	64.0	37.8
Conseillers administratifs, maires et adjoints	2015	57.1	///
Conseil national	2015	55.9	44.7
Conseil des Etats	2015	46.7	39.4



STATISTIQUES

Bibliobus		
	2014	2015
Prêt Adultes	400	230
Prêt Jeunes	866	561
Total prêt	1266	791
Nb de tournées	10	10
Moy. Prêts/tournée	126.6	79.1
Fréquentation	189	223
Nb de personne./tournée	18.9	22.3



2015	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Prêts	271	10	337	129	1	3	0	6	0	0	0	34	791
Fréquentations	13	19	28	43	32	26	0	9	14	11	20	8	223

Ecole

(Nombre d'enfants au début de chaque année scolaire)

Année	Garçons	Filles	Total
1980	32	29	61
2009	49	57	105
2010	43	57	100
2011	47	60	107
2012	49	59	108
2013	44	56	100
2014	48	55	103
2015	54	45	99



COMPAGNIE 32 SAPEUR-POMPIER

Chères villageoises,
Chers villageois,

Cette année 2015 a été relativement calme au niveau des interventions pour la compagnie des Sapeurs-pompiers.

Nous sommes intervenus à 8 reprises, principalement, pour des sinistres liés aux intempéries.

Sur ces 8 sinistres, 4 se sont déroulés le même soir en l'espace de 2 heures de temps !

L'année 2015 a été l'occasion également de renforcer notre collaboration avec les compagnies du Coheran & Co.

Avec Corsier nous avons participé à l'exercice commun avec le sauvetage, l'école d'ambulanciers, la police du lac et les plongeurs. Exercice très enrichissant qui permet d'améliorer l'efficacité de la chaîne de sauvetage.

Au mois de septembre, nous sommes allés avec la compagnie d'Anières et l'ORPC lac, faire un exercice grandeur nature sur le site militaire d'Epeisses.

Et enfin, réparti tout au long de l'année, nos porteurs d'appareils respiratoires font cinq exercices avec les pompiers de Collonge-Bellerive. Un sixième se déroule avec les quatre compagnies du Coheran & Co, chaque année dans une autre commune.

Notre regroupement qui fonctionne depuis bientôt 12 ans fonctionne excellemment bien, et est souvent cité en exemple au niveau cantonal.

Pour terminer, je tiens au nom de la compagnie à exprimer notre gratitude au conseil municipal qui a accepté à l'unanimité le budget pour l'achat d'un véhicule type pick-up, afin de soulager notre fourgon (surchargé), qui affiche déjà 22 ans au compteur !

Merci à vous tous villageoises et villageois pour votre soutien !

Capitaine Pierre GORETTA



STATISTIQUES

Fondation du Vallon de l'Hermance

Hermance, le 8 février 2016

Rapport du Conseil de fondation
pour l'année 2015

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois pendant l'année.

Une séance s'est tenue le 11 juin 2015 durant laquelle la fondation a accueilli deux nouveaux membres, Madame Bruchez Gilberto, Maire d'Hermance et Madame Morlaud, Maire de Chens sur Lémari.

La deuxième séance prévue le 29 octobre 2015 a été annulée en raison du décès accidentel en septembre de son Président, Monsieur Jaques Naef. De son vivant, il avait prévu que sa fille, Madame Amélie Cittadini Naef, le remplace dans ses fonctions. Cependant, les présentations n'ont pas pu avoir lieu et de ce fait, Madame Cittadini Naef a repris la Présidence lors d'une séance organisée plus tard.

Ainsi, la deuxième séance de l'année a eu lieu le 24 novembre 2015. Cette réunion a eu pour but principal l'accueil de nouveaux membres, notamment Monsieur Pascal Wasamer, adjoint au Maire à la commune d'Anières et Mme Cittadini, qui a été nommée Présidente. Cette séance a également permis de mettre en place les diverses démarches administratives suite au changement de présidence et à l'intégration des nouveaux membres.

Monsieur Chavaz a proposé de prendre la fonction de trésorier et Monsieur Masset a proposé de poursuivre son mandat de secrétaire. Il a également été décidé de modifier les statuts de la fondation puisqu'elle se compose actuellement d'un membre supplémentaire.

La fondation sera par la suite domiciliée au domicile de sa Présidente afin de dissocier ses activités avec celles de la commune d'Hermance.

Le 3 mars 2015, la fondation a signé une convention avec Monsieur Goumaz, exploitant agricole, afin de lui mettre à disposition des parcelles en contrepartie de leur entretien général et du débroussaillage.

Un travail important d'entretien, sous la direction de Monsieur Chavaz, a eu lieu avec la protection civile pendant 2 jours. Cette dernière a proposé officiellement son aide pour l'année prochaine. Ce qui est tout à fait apprécié.

D'autres travaux ont également été effectués durant l'année, à savoir l'aménagement d'une déviation et le débarras de troncs. Comme l'année précédente, les chevaux sont venus débarrasser les troncs gênants.

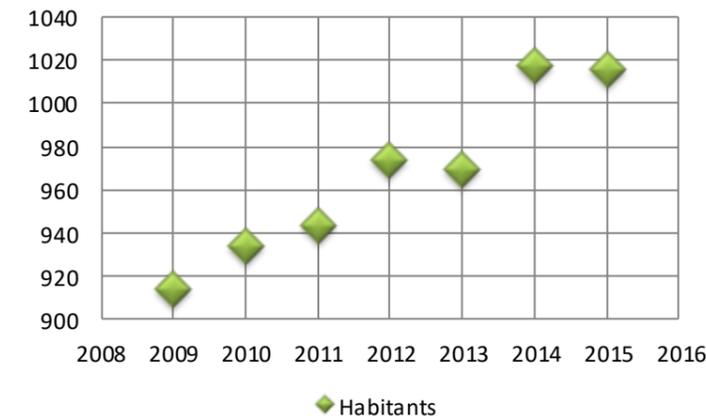
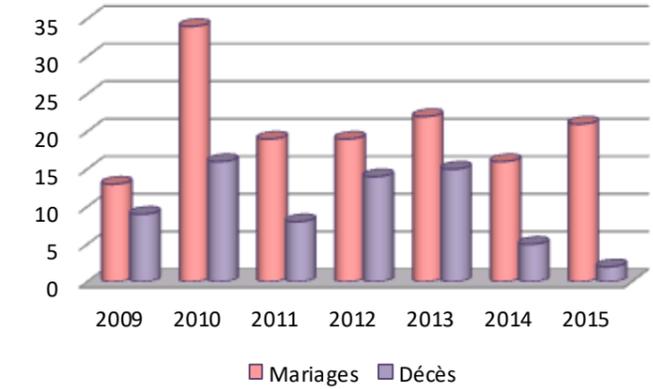
[Signature]
Présidente

[Signature]
Secrétaire

Etat civil

Ont été transcrits dans nos registres:

Année	Naissances	Mariages	Décès
2009	0	13	9
2010	0	34	16
2011	0	19	8
2012	0	19	14
2013	0	22	15
2014	0	16	5
2015	0	21	2



Population de la Commune

(Au 31 décembre)

Année	Habitants
2009	914
2010	934
2011	943
2012	974
2013	969
2014	1018
2015	1016

Tableau électoral

Année	Hommes	Femmes	Total
1980	168	224	392
2009	239	273	512
2010	245	261	506
2011	299	296	595
2012	243	261	512
2013	247	270	517
2014	253	283	536
2015	261	295	556

